Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 octobre 2026

Avignon, le préfet verrouille le week-end

À la veille d'un nouveau week-end de mobilisation, le préfet de Vaucluse muscle le dispositif de sécurité. Interdiction des regroupements dans le centre d'Avignon, couvre-feu pour les mineurs non accompagnés, restrictions sur les objets dangereux : les mesures des samedi 24 et dimanche 25 octobre visent à prévenir de nouveaux débordements, après les violences du week-end précédent. Au total, 260 policiers et gendarmes seront mobilisés samedi.

Alors que de nouveaux appels à la mobilisation circulent, le préfet de Vaucluse a choisi de prévenir plutôt que de subir. Réunis jeudi 22 octobre avec le maire d'Avignon, Olivier Galzi et les responsables de la police et de la gendarmerie, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet a arrêté une série de mesures destinées à contenir les risques de troubles à l'ordre public.

Le Centre-ville placé sous restrictions

Le 17 octobre, la mobilisation avait été marquée à Avignon par des dégradations et des violences, conduisant le maire, Olivier Galzi, à appeler à un rassemblement citoyen quelques jours plus tard. Au plan national, les autorités redoutent une répétition des scènes survenues dans plusieurs villes, alors que de nouvelles actions sont annoncées pour ce samedi. Pour l'instant, aucune manifestation n'a été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 23 octobre 2026

déclarée en préfecture pour les 24 et 25 octobre. Mais cette absence de déclaration n'a pas suffi à dissiper les inquiétudes. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet veut empêcher que des rassemblements spontanés ne dégénèrent.

Couvre-feu dès 18h pour les mineurs

Un couvre-feu s'appliquera aux mineurs non accompagnés d'un adulte, samedi 24 et dimanche 25 octobre, de 18h à 6h du matin. À Avignon, il concernera les rues commerçantes du centre-ville ainsi que les zones commerciales de Mistral 7, Capsud et Aushopping Avignon Nord. À Cavaillon, les rues commerçantes seront également concernées. Le non-respect de cette restriction est passible d'une amende de 750€, selon l'article R. 644-5-1 du Code pénal. Ces dispositions ciblent des lieux où l'affluence peut être importante, notamment en fin de journée.

260 policiers et gendarmes mobilisés samedi

Sur le terrain, les effectifs seront conséquents. Pour la seule journée du samedi 24 octobre, 180 policiers nationaux et 80 gendarmes seront engagés. Le préfet a également échangé avec les représentants du monde économique afin d'évaluer les mesures nécessaires à la protection des activités commerciales. Les commerçants sont particulièrement attentifs, après les dégradations observées lors de la précédente mobilisation.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !